CSN
PATINAGE
SYNCHRONISÉ

MASTERS
2026
LYON

Compétition de Patinage Synchronisé

Du 6 au 8 Novembre 2026

Compétition sur 2 ou 3 jours en fonction des Pré-inscriptions

Le Lyon Glace Patinage, vous invite à participer Masters 2026 de patinage synchronisé, compétition nationale organisée sous l'égide de la F.F.S.G. selon les réglementations nationales et internationales. Cette compétition est ouverte aux équipes de catégorie Senior ISU, Junior ISU, Novice Advanced ISU. Ces équipes pourront participer à un monitoring suivant le planning qui sera publié après les pré-inscriptions. En fonction du nombre d'inscrits pour la compétition, celle-ci pourra être ouverte aux équipes B sur demande à l'organisation.

Cette manifestation est aussi ouverte aux catégories : Junior B, Senior B et Basic Novice afin de participer à un monitoring sur glace et en salle avec un membre du panel technique et un juge. Le monitoring se fera élément par élément. (Au choix de l'entraîneur).

Les patineurs des équipes doivent répondre aux règles ISU et être en possession de la licence compétition ou secondaire de la discipline « Patinage Synchronisé ».

LIEU

Patinoire Charlemagne
100 cours Charlemagne
69002 LYON
FRANCE

LISTE DES INVITÉS

La compétition est ouverte à tous les clubs des fédérations membres de l'Union Internationale de patinage synchronisé.

CATÉGORIES COMPETITION

La compétition est ouverte aux catégories :	
Senior ISU	Junior ISU
Advanced Novice ISU	

CATÉGORIES MONITORING

Le Monitoring est ouvert aux catégories :	
Senior ISU	Junior ISU
Advanced Novice ISU	Basic Novice
Senior B	Junior B

CSN PATINAGE SYNCHRONISÉ

PRE-INSCRIPTIONS

Les clubs peuvent se pré-inscrire à la compétition et au monitoring en soumettant le formulaire de pré-inscription au plus tard **le 6 septembre 2026 - 20:00 heure d'Europe centrale (UTC+1)**, **via le lien** →: **Link** afin que nous puissions commencer à planifier votre participation.
Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter le nombre d'équipes par pays ou de refuser l'inscription lorsque le nombre maximal de participants est atteint.

INSCRIPTIONS

Les clubs peuvent s'inscrire via les formulaires d'inscription qui vous seront envoyés après la pré-inscription. Ils devront nous parvenir avant **le 27 septembre 2026 - 20:00 heure d'Europe centrale (UTC+1)**

- Les droits d'inscription à la compétition sont de **295 €** par équipe participante.
- Les droits d'inscription au monitoring sont de :
  - ➔ **150 €** par équipe pour les Junior et Senior ne participant pas à la compétition + Equipes B
  - ➔ **90 €** par équipe Novice, Junior et Senior participant à la compétition
  - ➔ **90 €** par équipe Novice ne participant pas à la compétition

Le règlement doit être adressé par virement bancaire au plus tard à la date limite d'inscription (les frais de virement bancaire sont à la charge des Clubs participants).
Une copie du paiement effectué devra être envoyée le plus tôt possible au Lyon Glace Patinage à **sroque@lyonglacepatinage.fr**
L'enregistrement de l'équipe sera valide seulement à la réception du paiement des droits d'inscription.
Les droits d'inscription, ainsi que les réservations de repas ne seront pas remboursés si le désistement intervient dans un délai inférieur à **3 semaines avant la compétition.**

Coordonnées bancaires pour le virement du règlement

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte

Toute une banque pour vous

CR CENTRE EST
LYON STE ANNE
Tel. 0478530091 Fax. 0478533742

25/02/2023
00174

Intitulé du compte

ASSOC. LYON GLACE PATINAGE
L G P SYNCHRONISE
52 RUE BARABAN
69003 LYON

Domiciliation

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
17806	00174	74538179000	46

IBAN FR76 1780 6001 7474 5381 7900 046

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT AGRIFRPP878

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : DATE 27 septembre 2026

COMPOSITION DU JURY

Pour chaque catégorie, le jury se compose au maximum d'un panel technique (1 contrôleur Technique, 2 Spécialistes Techniques et 2 Data Vidéo Replay Opérateurs) et d'un panel de 3 juges et 1 Juge Arbitre.
Chaque pays participant (autre que la France) peut désigner un juge figurant de préférence sur la liste de l'ISU saison 2026-27.

La première réunion des Officiels d'Arbitrage aura lieu à la Patinoire, le **vendredi 6 novembre 2026 ou samedi 7 novembre matin 2026** selon l'horaire déterminé par le Juge Arbitre.

Le Comité d'Organisation prendra en charge les frais d'hébergement, de repas et de déplacement pour tous les Officiels d'Arbitrage français de la compétition. Pour les juges étrangers nommés par leur nation, seuls les frais d'hébergement et de repas seront pris en charge.

Les frais de déplacement du Juge-Arbitre et du Panel Technique sont à la charge de L'organisateur.

ENTRAÎNEMENT OFFICIEL

Chaque équipe se verra attribuer un temps d'entraînement selon le tableau ci-dessous. Les entraînements officiels se dérouleront, le vendredi et samedi matin selon l'ordre de passage :

Programmes courts	Official Practice	Programmes Libres Official Practice
Senior ISU	10mn	12mn
Junior ISU	10mn	11mn
Advanced Novice	/	10mn

La musique commencera :
- Dans l'entraînement de 10 minutes : Après 1:30 minutes et après 6:00 minutes
- Dans l'entraînement de 11 minutes : Après 1:30 minutes et après 6:30 minutes
- Pour l'entraînement de 12 minutes : Après 1:30 minutes et après 7:00 minutes

ORDRE DE PASSAGE

- Pour le programme court, l'ordre de passage se fait selon l'ordre inverse du FRENCH RANKING (classement de l'année) de la catégorie et pour les équipes qui ne seraient pas classées (Françaises et étrangères), par tirage au sort par ordinateur après la date butoir des inscriptions (ces équipes patineront en premier dans le groupe).

- Pour le programme long, l'ordre de passage suivra l'ordre inverse du classement en programme court.

L'ordre de passage sera communiqué sur Sportity.

ACCRÉDITATION-ACCUEIL

Toutes les équipes participantes et tous les Officiels d'Arbitrage, sont invités à se faire accréditer dès leur arrivée à la Patinoire.
Un service d'accueil sera mis en place à la patinoire pendant la durée de la compétition à partir **du vendredi 6 novembre 2026 à 17h30** à la patinoire.
Chaque équipe recevra 1 dossier d'accueil et des laissez-passer (1 Président, 1 Team Manager, 2 Entraîneurs par club et 2 Chaperons par équipe).

RÈGLEMENT NATIONAL (Site CSNPAS).

https://www.csnps.org/francais

SYSTÈME DE NOTATION ET COMPOSITION DES PROGRAMMES

Le système de notation est basé sur le système de Jugement ISU.
Les compositions des programmes courts et libres doivent selon la catégorie respecter les règlements ISU ou nationaux (cf règlements ISU et national).
Pour la composition détaillée, vous pouvez consulter le site **https://www.csnps.org/accueil** puis section Règlements.

FORMULAIRES

Un lien Drive permettant de compléter toutes les Forms sur le net sera envoyé **à partir du 7 septembre 2026** par la CSNPAS à chaque club pré-inscrit. Toutes les Forms sont à compléter avant le **27 septembre 2026.**
Pour les Forms de 1 à 4, toutes modifications devront être demandées par mail à : **sylvie.coupez@wanadoo.fr**, **copie sroque@lyonglacepatinage.fr , copie cpernet@ffsg.org** et ce jusqu'au **31 octobre 2026**. Passé ce délai les changements ne pourront se faire que lors de l'accréditation.

MUSIQUE

Toutes les équipes doivent fournir à l'avance leur musique de compétition d'excellente qualité sur un fichier MP3 soit directement en pièce jointe soit à l'aide d'un lien de téléchargement (via we-transfer par e-mail) au plus tard le **17 octobre 2026**, à **sylvie.coupez@wanadoo.fr**, **sroque@lyonglacepatinage.fr** et **cpernet@ffsg.org**. Chaque email devra contenir un seul fichier de musique ou de lien de téléchargement. Le sujet de l'e-mail doit être au format "**Nom de la catégorie, nom du programme et nom de l'équipe".**

Le niveau de volume de la musique tel que déterminé par la Commission médicale ne devra pas dépasser 85-90 dB Niveau sonore dans toute la patinoire.
Chaque équipe devra apporter leur musique de compétition sur une clé USB à la compétition en guise de sauvegarde. Chaque clé USB doit être placée dans une enveloppe portant le "**Nom de la catégorie, nom du programme et nom de l'équipe, ainsi que la durée exacte de la musique (pas le temps de patinage)**".

FORMULAIRE PROGRAM CONTENT SHEET

Le formulaire « PROGRAM CONTENT SHEET » (Form 4) doit être transmis au Comité d'organisation au plus tard à la date limite d'inscription. Cependant, le contenu des programmes peut être modifié jusqu'à l'accréditation. Le formulaire modifié doit être envoyé au Délégué Technique: **sylvie.coupez@wanadoo.fr**, **cpernet@ffsg.org**, **sroque@lyonglacepatinage.fr** jusqu'au **31 octobre 2026**. Passé ce délai, le Form 4 devra être remis lors de l'accréditation. Il n'est pas autorisé de le remettre directement aux Officiels d'Arbitrage.

CEREMONIE DE CLOTURE - PODIUMS

Tous les participants sont tenus de se présenter en costume à la proclamation des résultats et à la remise des récompenses.
Les équipes doivent participer à la cérémonie de clôture selon le dispositif prévu par le Club Organisateur.

ORGANISATION

L'organisation de la compétition est placée sous la responsabilité du Club Organisateur qui se réserve la possibilité et le droit de prendre toute disposition nécessaire au bon déroulement de la compétition.
Toutes les décisions se rapportant à ces éventuelles dispositions seront prises en accord avec le Juge-Arbitre.

DROIT A L'IMAGE

Tous les participants à la compétition (patineurs, OA, accompagnateurs, spectateurs,...) autorisent l'utilisation de leurs images fixes ou en mouvement, les représentant, sans aucune compensation financière.
Ce droit est valable avant, pendant et après la compétition.

RESPONSABILITÉ

Selon la règle ISU 119, la Fédération Française des Sports de Glace et le Comité d'Organisation de la Compétition ne pourront être tenus responsables en cas de blessures ou de dommages dont les concurrents et les officiels pourraient être victimes.

Un service médical sera mis en place par le Comité d'Organisation pendant toute la durée de la compétition et des entraînements pour assurer les soins médicaux d'urgence sur les lieux de la compétition.

INFORMATIONS MÉDICALES

Les Responsables d'équipes devront être en mesure de communiquer pour chaque patineur, les renseignements médicaux nécessaires en cas d'urgence ou d'accident. Ces informations devront inclure, mais sans s'y limiter, ce qui suit, pour aider le personnel médical :

- Les allergies
- Les maladies existantes (asthme, …)
- Les traitements et médicaments actuels
- Le carnet de vaccination
- Le groupe sanguin
- L'utilisation de lunettes, lentilles de contact, appareils dentaires

RÉCOMPENSES

Les trois premières équipes de chaque catégorie reçoivent une récompense.

ANTIDOPAGE

Un contrôle antidopage pourra avoir lieu, il sera effectué conformément aux règles et procédures antidopage ISU actuelles (communications ISU n ° 2366 et 2568 ou toute nouvelle mise à jour de ces communications). Aucun patineur n'est autorisé à consommer de l'alcool pendant la compétition.

RESTAURATION DES ÉQUIPES

Il est possible de réserver des repas auprès de l'organisateur : Lyon Glace Patinage via le Form 6. Toutes demandes particulières sont à adresser à : **sroque@lyonglacepatinage.fr** et **cpernet@ffsg.org** et **sylvie.coupez@wanadoo.fr**. Le paiement devrait être fait **avant le 18 octobre 2026**. Tout sera géré par le Lyon Glace Patinage.

Aucun frais d'hébergement ni de restauration n'est pris en charge par l'Organisation.

Liste des hébergements ci-dessous:

Ibis budget confluence



ibis budget Lyon Confluence

24 Quai Perrache
69002 LYON
FRANCE
GPS:45.743864, 4.826044

+33 892 70 74 08 Service 0,50€/min + prix appel
+33 4 78 37 93 31
H9660@accor.com

Ibis Styles Lyon Confluence



ibis Styles Lyon Confluence

25 QUAI PERRACHE
69002 LYON
FRANCE
GPS:45.74358, 4.825826

+33 4 78 37 16 64
+33 4 78 37 67 98
h9659@accor.com

Réservez immédiatement avec nos équipes d'experts
+33 1 87 21 38 40

Hotel Charlemagne

CHARLEMAGNE HOTEL ★★★★

ABCDE Impact environnemental

Hôtel Charlemagne by HappyCulture****
23 Cours Charlemagne
69002 Lyon
France

+ 33 (0)4 72 77 70 00

bonjour@le-charlemagne-hotel.com

Hotel Novotel



3 Rue Paul Montrochet
69002 LYON
France
GPS: 45.74102, 4.815203

Arrivée à partir de 15:00 - Départ jusqu'à 12:00

+33 4 37 23 64 00
+33 4 37 23 64 01
h7325@accor.com

Réservez **immédiatement** avec nos équipes d'experts
+33 1 87 21 38 40

Hotel Keystone



Appart'hotel odalys City Lyon Centre Confluence

7 Cr Bayard, 69002 Lyon
04 78 82 49 02

Aparthotel adagio Lyon Patio Confluence

50 Cr Charlemagne, 69002 Lyon
04 37 23 16 04

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements, veuillez-vous adresser à :
sroque@lyonglacepatinage.fr et cpernet@ffsg.org

PLANNING PRÉVISIONNEL

Vendredi 6 Novembre 2026

En fonction du nombre d'inscription, cette journée sera utilisée pour l'organisation de la competition.

Samedi 7 Novembre 2026

8h - 10h	Official practice programme libre: Advanced Novice Official practice programme court: Junior ISU, Senior ISU.
10h - 12h	Monitoring → Basic Novice , Junior B et Senior B.
13h - 14h	Compétition programme libre Advanced Novice Compétition Programme court Junior ISU et senior ISU.
14h30 - 20h	Monitoring → short program Junior ISU, Senior ISU et Advanced Novice.

Dimanche 8 Novembre 2026

8h - 9h45	Official practice programme libre: Junior ISU, Senior ISU.
12h45 - 13h45	Compétition programme libre: Junior ISU, Seniors ISU.
14h15 - 18h30	Monitoring →programme libre Junior ISU et Senior ISU.

LISTE DES FORMULAIRES

Form	Objet	A retourner avant le
Pre-entry Form	Pré-inscription	6 septembre 2026
	Paiement Inscriptions	27 septembre 2026
1 à 7	Forms 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7	27 septembre 2026
	Envoi musiques	17 octobre 2026


Sportity
For direct event information please download the Sportity app and insert this password:
MS2026
Sportity app is available in
Available on the App Store
Get it on Google play
www.sportity.com